



bulletin



Personne-ressource :
Sylvie Poirier
Avocate, Mise en application
(514) 878-2854
spoirier@ida.ca

Prière de transmettre aux intéressés dans votre société

BULLETIN N° 3543
Le 16 mai 2006

Expulsion

Résolution Capital inc.

Une formation d'instruction de la section du Québec de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, nommée en vertu du Statut 20, a ordonné l'expulsion de Résolution Capital inc.

Au terme d'une audience en procédure accélérée tenue le 9 mai 2006 à Montréal au Québec, après avoir constaté la radiation de l'inscription comme courtier en valeurs mobilières de Résolution Capital inc. par l'Autorité des marchés financiers, vu la cessation de ses activités à ce titre, et le défaut de Résolution Capital inc. d'acquitter des amendes et frais qui lui avaient été imposés au terme de deux procédures disciplinaires, la formation d'instruction a ordonné son expulsion de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Le statut de membre de Résolution Capital inc. était suspendu depuis le 13 avril 2005. L'expulsion est effective en date du 9 mai 2006.

Kenneth A. Nason
Secrétaire de l'Association